

En effet, si j'étais arrivé une minute plus tard, Joly perdait l'œil gauche.

"Au moment où je séparais les deux boxeurs, Victoire ouvrit sa fenêtre et se mit à crier : Police ! police !

Comme de juste, la police n'arriva pas. En Angleterre, la police n'est pas meilleure que celle des autres pays.

Victoire me cria : "Arrive ici, Ladébauche. Qu'est-ce que ça veut dire ? Est-ce comme cela que vous réglez vos discussions en Canada ? T'es compagnons ne sont pas blancs. Tu vas voir ce qui leur arrivera demain matin. Allons, que je ne vous entende plus.

Je fis rentrer Langevin et Joly dans la cuisine pour leur laver le visage.

Je mis de l'eau dans une "terrine de fer blanc," et je bassignai le nez de Langevin. J'appliquai ensuite un morceau de viande crue sur l'œil de Joly. Je leur servis à chacun une bonne "ponce," et je les obligeai de dormir tous deux dans le banc lit.

La malle va partir, je termine ma lettre en te promettant une correspondance pour la semaine prochaine.

Tout à toi,

LADÉBAUCHE.

Un Cas Singulier.

Depuis dix-huit mois, les membres de la faculté médicale de la métropole sont vivement intrigués par la singularité du cas de M. X... de la rue Ste. Marie.

Ce monsieur est plongé dans un sommeil léthargique depuis plus d'un an et demi, et tous les agents les plus énergiques de la pharmacopée ont été mis en réquisition pour le faire sortir de sa torpeur. Les savants ont été jetés en émoi par la dernière conférence du docteur L..., qui a réussi à expliquer de la manière la plus plausible la situation de M. X... Tous les praticiens qui avaient étudié la maladie s'étaient évidemment trompés dans leur diagnostic. Ils avaient jeté leur langue aux chiens, lorsque le docteur L..., avec l'esprit subtil qui caractérise toutes ses observations, a trouvé la cause du mal étrange dont souffrait M. X...

Laissons parler le savant conférencier :

"J'allais soigner M. X... depuis le premier janvier 1879. Les deux premiers mois, il ne donna aucune marque de mouvement ni de sentiment volontaire ; ses yeux, nuit et jour, restaient fermés ; souvent il remuait les paupières ; sa respiration était libre, aisée, son pouls petit, lent, mais égal ; quand on mettait ses bras dans une position, ils la conservaient. Les saignées des pieds, des bras, l'émétique, les purgatifs, les vésicatoires, les sangsues, etc., ne produisirent d'autre effet que celui de pouvoir parler un jour entier à sa famille. Il ne l'entretenait que de naufrages, d'accidents arrivés à l'île aux Coudres. Il parlait fréquemment de "l'Opinion Publique" et de l'abbé Mailloux. Il retomba ensuite



LE RETOUR DE LANGEVIN.

Le chien de Luc a engraisé pendant la traversée. Il est assez fort pour rapporter Langevin et le déposer aux pieds du chien de Joly, qui fait des gambades de joie.

dans son assoupissement, qui dura deux autres mois. Je crois que cette espèce de léthargie peut être considérée comme un "carus" ou sommeil cataleptique.

J'interrogeai la garde-malade, et à ma grande surprise, j'appris que M. X... ne recevait qu'un seul journal, "l'Opinion Publique," dans lequel il lisait assidument "l'Histoire de l'île aux Coudres." J'avais trouvé la cause de la maladie. Je cherchai alors à éveiller l'action vitale en plaçant le corps de M. X... dans un endroit frais, en le frictionnant sur tous les points, principalement sur la colonne vertébrale, avec une brosse et un morceau de laine rude. Je lui chatouillai les lèvres, les narines et le gosier avec la barbe d'une plume de canard. Ce dernier traitement sauva mon malade.

M. X... m'a promis de ne jamais lire à l'avenir une ligne de "l'Histoire de l'île aux Coudres"

M. X..., aujourd'hui, est en parfaite santé et ne manque jamais de lire son "Canard" tous les samedis.

En Correctionnelle.

L'homme à qui on a volé son unique pantalon est dans une situation vraiment bien embarrassante ; pour courir après ce pantalon, il faudrait qu'il l'eût ; s'il l'avait, il n'aurait pas besoin de courir après ; il s'expose à se faire arrêter pour outrage public à la pudeur ; s'il ne court pas après, il reste sans pantalon, et comme on ne peut rester sans pantalon chez soi, on est exposé à passer sa vie sans pantalon, faute d'en avoir pour aller en chercher un : c'est un syllogisme de tailleur.

En réalité, on peut cogner à la porte, appeler un voisin, ou appeler le concierge du haut de l'escalier : que fit Lochetot dans ce cas difficile ? Nous ne savons ; il est certain qu'il en est sorti, puisqu'un jour il a rencontré Tenaillon, l'homme qui lui avait volé son pantalon, et qu'il a fait arrêter.

Les voici tous les deux en police correctionnelle, l'un comme plaignant, l'autre comme prévenu. Le premier expose sa plainte avec volubilité et sans reprendre haleine.

Lochetot : Un homme que j'ai connu dans une débine à couper la figure de vingt pas !... Il tombe malade, je partage avec lui ma monnaie ; il va à l'hôpital, où je lui porte du tabac à fumer ; je lui en ai porté des flottes ; il m'en aurait demandé à priser ou à chiquer, ou du macaroni, des saucissons, n'importe quelle chaterie, je lui aurais porté idem, et il a la bassesse donc, quand je l'ai logé à son sortir de l'hôpital, de s'en aller avec mon pantalon, que je n'avais que celui-là. Ah ! tenez, Tenaillon, vous me dégoûtez !

Tenaillon : Lochetot, comment voulez-vous que je me défende ? Vous parlez avec une volubilité, que je ne peux pas seulement placer un mot.

M. le président : Reconnaissez-vous avoir volé le pantalon ?

Tenaillon : Emprunté simplement, mon président, emprunté, mais pas volé.

M. le président : Comment emprunté ?

Lochetot : Oh ! il l'a emporté pendant que j'étais au lit ; il l'a mis sous sa blouse, censément qu'il allait acheter une pipe, et c'est tout de suite après que je me suis aperçu que mon pantalon n'y était plus ; impossible de me lever !... que j'ai été obligé d'aller en chemise sur le carré, pour appeler, et qu'il faisait un vent dans l'escalier !.....

Tenaillon : Mon président, demandez-y si je ne devais pas me marier ?

Lochetot : Oui, même que vous m'aviez invité à votre noce, dont vous me deviez bien ça, et que c'est drôle comme j'y ai été.

Tenaillon : Je ne pouvais pas vous faire venir à mon bal, sachant que vous n'aviez pas de pantalon : ça ne se pouvait pas.

M. le président : Pourquoi le lui avoir pris ?

Tenaillon : Pour me marier, n'en ayant pas moi-même qu'un sans fond ; donc ma belle-mère m'avait dit : "Gustave, il vous faut un autre pantalon pour vous marier, le vôtre ne serait pas convenable."

Lochetot : Mettons !..... Fallait me le rapporter le lendemain de la noce.

Tenaillon : Le lendemain j'étais si complètement pochard et ma belle-mère aussi, que je n'y ai plus pensé ; alors après, quand ça m'est revenu, je me suis dit : Lochetot va être dans une colère extraordinaire, et je n'ai plus osé, pensant qu'il était peut-être au lit depuis trois jours.

Lochetot : Tu tu tu..... Ce qui est un fait réel, c'est qu'il te nonnait dans l'œil, mon pantalon ; que tu l'essayais des fois et que tu disais que t'étais moulé avec

Tenaillon : C'est vrai que j'étais moulé.

Le tribunal a condamné Tenaillon à quatre mois de prison.



COUACS.

Recommandation aux lecteurs du CANARD.

Le comble de la précaution :

Au printemps, ne marcher que sur la pointe des pieds, de peur de troubler la nature dans son travail.

Dans notre article du 26 avril dernier, en parlant de la conduite du conducteur No. 20 et du surintendant de la ligne de la rue St-Laurent, nous n'avons pas parlé du surintendant général, M. Robillard. Nous voulions parler seulement de l'homme en charge des écuries de la Compagnie des chars urbains au Mile-End.

Encore une pèrle cueillie jendi matin, le 24 avril dernier, dans la colonne des dépêches de la "Minerve" :

Dimanche dernier, l'église de St-Narcisse de Beauvillage a été complètement détruite par un incendie. Le presbytère a eu le même sort. On s'aperçut après les vèpres que le feu était pris au clocher. On suppose qu'il a été causé par le frottement sur le bois de la corde de la cloche.

Le "Canard" ne savait pas qu'à St-Narcisse les cordes fussent faites avec du bois.

Ils travaillaient tous deux. Tout à coup, relevant la tête et regardant Joe d'un œil méphistophélique :

—Savez-vous, dit-il, quel est le plus grand instrument de musique du monde ?

Après quelques instants de réflexion :

— ??? ? ? répondit Joe.

Et lui, se frottant les sourcils d'un air héât :

— Le Grand-Trouc..... Bonne ! hein ! celle-là ! ! !

Police ! police ! !